

## Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen

### DÉLIBÉRATION 2025.04

Le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du syndicat sous la présidence de Monsieur Jean-Guy LECOUTEUX.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Nombre de membres en exercice : 10**

#### **Nombre de membres présents : 8**

AMFREVILLE LA MIVOIE : M. LANGLOIS Hugo (Titulaire)

BELBEUF : M. LECOUTEUX Jean-Guy (Titulaire)

BOOS : M. GRISEL Bruno (Titulaire) ;

FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE : M. GUILBERT Bruno (Titulaire) ; M. LARIDON Thierry (suppléant)

MESNIL RAOUL : Mme Agnès FEUGERE (Suppléante)

MONTMAIN : M. MIRIANON Cyril (Titulaire)

SAINT-AUBIN -CELLOVILLE : M. DEHAIL Maxime (Titulaire)

YMARE : Mme BONA Ingrid (Titulaire)

**Nombre de procurations : 0**

#### **Excusés : 2**

LE MESNIL-ESNARD : M ; VENNIN Jean-Marc (Titulaire) ; M. JEAN Xavier (Suppléant)

QUEVREVILLE-LA-POTERIE : M. HUE Benoit (Titulaire)

**Secrétaire de séance** : Ingrid BONA

**DELIBERATION N°2025.04 – Débat d'orientations budgétaires 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-1,  
Vu le rapport joint,

Considérant qu'aux termes du texte susvisé dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Sur proposition du Président, le Comité Syndical

DECIDE, de donner acte au Président de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2025.

Fait à Belbeuf, le 26 mars 2025.

**Le Président,  
Jean-Guy LECOUTEUX**

**Délibération adoptée le 26/03/2025 à BELBEUF**

**Nombre de votants : 8**

**A l'unanimité - Vote pour : 8 / Vote contre : 0 / Abstention : 0**

